

Retraite en Français au Centre de Kriya Yoga - Sterksel

du mercredi 8 juillet en fin d'après-midi au dimanche 12 juillet après le déjeuner 2020

Aux Kriyavans ou personnes souhaitant se faire initier,

Nous avons la joie de vous confirmer l'organisation de la retraite en français, à Sterksel, du mercredi 8 juillet en fin d'après-midi au dimanche 12 juillet après le déjeuner 2020.

Étant donné les circonstances liées au Covid-19 les mesures sanitaires nous imposent :

- de limiter le nombre de participants à 30 personnes maximum ;
- sur place, une distance minimum à garantir entre les personnes de **1,50 m**, dans tout l'ashram (sauf pour les familles);
- de respecter les autres consignes qui vous seront données dès le début de la retraite ;
- et par ailleurs, il faudra assurer de n'être ni enrhumé.e ni d'avoir de la toux. Dans ce cas, il ne faudra pas venir.

Vous êtes invité.e.s à vous inscrire avant le 16 juin. Pour cela merci à vous :

- 1) de confirmer votre participation auprès de <u>Nicole</u> par retour de mail à : <u>institkriya@yahoo.fr</u> Cela permettra de considérer au fur et à mesure s'il reste des places ou non ;
- 2) d'envoyer conjointement votre bulletin d'inscription et d'adhésion avec le chèque d'acompte à Marie-Christine, trésorière de l'association, ceci à son adresse postale suivante :

Bulletin d'inscription à envoyer à :

IKY - Marie-Christine MAERTEN

Trésorière

3, Chemin du Haut Lure 37190 - AZAY le Rideau

FRANCE

Chèque à l'ordre de :

Institut de Kriya Yoga

Ensuite, une fois l'inscription validée, je vous enverrai un mail de confirmation de votre participation à la retraite.

Dès que nous arriverons à 30 inscrits, les inscriptions seront closes.

Dans l'attente de votre réponse, Ôm shanti,

Nicole et Marie-Christine

Pour tout renseignement complémentaire, contacter

Pour tout renseignement complémentaire contacter Nicole - secrétariat :

Mail: institkriya@yahoo.fr

(02 43 89 44 18

Retraite en Français au Centre de Kriya Yoga - Sterksel

du mercredi 8 juillet en fin d'après-midi au dimanche 12 juillet après le déjeuner 2020 BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom:		Prénom :	KRIYA & YOGA		
Adresse mail : n° téléphone :					
	ter les règ	sée à Sterksel du 8 juillet au 12 ju les sanitaires qui nous seront don 020 : oui - non			
Retraite complète : cocher dans la case correspondant à votre choix. J'envoie un chèque d'acompte de 50€ pour la réservation. Sur place, je règlerai la totalité en espèces et mon chèque me sera redonné.					
En dortoir 200 €/pe cocher		En tente 180 €/pers. cocher	Dans le grand dortoir collectif 180 €/pers. cocher		
Initiation : je demande à être initié(e) J'envoie un chèque d'acompte de 50€ pour la réservation. Sur place, je règlerai la totalité en espèces et mon chèque me sera redonné.					
Kriya Yoga 1 150 € (pour l'hébergement) + donation : 5 fruits, 5 fleurs et 150 € en espèces (dans une enveloppe) pour l'initiation					
Si non encore réglée, j'ajoute mon adhésion annuelle de 12€ pour l'année 2020 : l'adhésion permet à notre association de fonctionner (frais postaux, numériques, assurance, pré-paiement des locations, aide aux programmes). Voir bulletin ci-après.					
Mon message :					

Bulletin d'inscription à envoyer à : IKY - Marie-Christine MAERTEN Trésorière 3, Chemin du Haut Lure 37190 - AZAY le Rideau Chèque à l'ordre de : Institut de Kriya Yoga

Renseignements auprès de : Nicole (02 43 89 44 18 ou institkriya@yahoo.fr



INSTITUT DE KRIYA YOGA ~ FRANCE

Le Kriya Yoga Originel et authentique de Babaji Maharaj, Lahiri Mahasaya, Sri Yukţeshwar Giri, Bhupendranath Sanyal, Paramahamsa Yogananda, Swami Satyananda Giri, Paramahamsa Hariharananda et Paramahamsa Prajñanananda

Formul	laire d'adhésion 2020	KRIYA & YOGA
Nom:	Prénom :	
Adresse :		
Code Ville :		Postal :
E-mail (*): merci de bien former vos lettres et chiffres		
Téléphone :	_	
Année initiation 1er kriya :	_ par :	
Année initiation 2ème kriya :	_ par:	
Pratiquez-vous d'autres techniques de méditation	? Si oui, lesquelles ?	
Enseignez-vous une autre forme de yoga? Si oui, la	quelle ?	
Avez-vous des problèmes de santé particuliers ?		
Je reconnais avoir pris connaissance des co	nditions générales (* et **)	

Signature (obligatoire):

- (*) Les informations concernant les activités organisées par l'association vous seront transmises par email sauf avis expresse de votre part. IKY s'engage à la Protection des données en référence au CEPD (Contrôleur Européen de la Protection des Données), autorité indépendante chargée de la protection des données au niveau de l'Union européenne (UE).
- (**) Lire attentivement les trois points suivants :
- a) <u>Adhésion annuelle</u>: L'Institut de Kriya Yoga est une association à but non lucratif régie par la loi du 1er juillet 1901. Les statuts stipulent que, pour pouvoir participer aux activités de l'Institut de Kriya Yoga, il faut être membre de l'association et donc être à jour de son adhésion annuelle qui est de 12€ pour l'année 2020 chèque d'adhésion à établir à l'ordre d'*Institut de Kriya Yoga* ou virement bancaire (voir en bas de feuille). En devenant membre de l'Institut de Kriya Yoga, l'adhérent participe aux activités de l'association et reçoit les documents et bulletins d'information.
- b) <u>Assurance et responsabilité civile</u>: L'adhérent participe aux programmes à ses propres risques et sous sa propre responsabilité. Il reconnaît que son devoir est d'informer les organisateurs de son état de santé. En cas de traitement médical spécifique, il est conscient qu'il lui faut avoir une autorisation médicale pour pouvoir participer aux programmes et en avertir l'Institut.

L'adhérent décharge l'Institut de Kriya Yoga de toute responsabilité lors des activités organisées par celui-ci, et renonce à faire valoir toute revendication, de quelque nature qu'elle soit, auprès de l'Institut de Kriya Yoga. Ceci concerne en particulier les cas d'accident, blessure, vol, dégâts sur les biens personnels ou autres se produisant lors de sa participation aux activités organisées par l'Institut de Kriya Yoga.

L'adhérent est informé qu'il lui appartient de souscrire personnellement une assurance Accident et Responsabilité Civile.

- c) <u>Engagement de non divulgation des techniques</u>: L'adhérent s'engage à ne jamais divulguer les techniques de Kriya Yoga et ce sous aucun prétexte.
- d) <u>Engagement de respect des règles sanitaires</u>: mesures barrière et distance de sécurité. Ainsi que les règles données au programmes et retraite en fonction de l'actualité et des mesures imposées (port du masque si c'est demandé...).

Siège social : IKY/N,V, CHAUDET-2, impasse du pont de pierre - 72530 - Yyré l'Eyêque - FRANCE